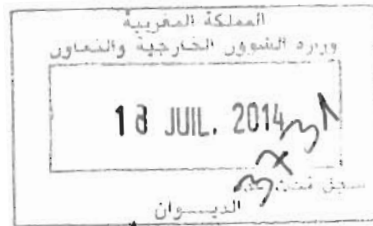


Royaume du Maroc
Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération



المملكة المغربية
وزارة الشؤون الخارجية
والعلاقات

Direction des Affaires Européennes
N° /DG/7/4/D1



مديرية الشؤون الأوروبية

Le 9 juillet 2014

L'attention de Monsieur le Ministre

Objet : 2^{ème} réunion du Groupe de travail mixte maroco-français pour l'examen des questions économiques et commerciales (Rabat, le 2/7/2014)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le groupe de travail mixte maroco-français pour l'examen des questions économiques et commerciales d'intérêt mutuel au niveau bilatéral, régional et international, créé à l'occasion de la 11^{ème} Réunion de Haut Niveau (13/12/2012), a tenu sa deuxième réunion, le 2 juillet, au siège du Ministère du Commerce Extérieur à Rabat. Cette réunion a été codirigée par Mme Latifa BOUABDALLAOUI, Directeur des Relations commerciales internationales audit Ministère, et Mme Marie-Cécile TARDIEU-SMITH, Directeur Général de la Méditerranée au Ministère de l'Economie.

Le relevé de cette réunion sera soumis à la 12^{ème} RHN dont la date de tenue à Paris, sera fixée et incessamment communiquée aux autorités marocaines. La prochaine réunion du groupe de travail mixte aura lieu au 1^{er} semestre de 2015 à Paris.

En perspective de la coprésidence maroco-française du Dialogue 5+5 (mai 2015-mai 2016), la **partie française souhaite préparer avec son homologue marocaine une « feuille de route » conjointe**. Qualifiant cette échéance de conjoncture favorable pour « *partager beaucoup de choses* », la partie française envisage une mise en œuvre plus poussée du « 5+5 économie & commerce », créé lors du Sommet de La Valette (octobre 2012) et réitéré à la ministérielle de Lisbonne (22 mai 2014), en plus du « 5+5 sécurité et transport », afin de booster l'intégration régionale.

En matière de politique commerciale, la partie française s'est interrogée sur le report par le Maroc du 5^{ème} round des négociations sur l'ALECA (prévu le 8/9/2014 à Rabat). La partie marocaine a expliqué ce report par la nouvelle réflexion interministérielle en cours vis-à-vis de la mise en œuvre de l'ALECA qui agira sur tout l'arsenal réglementaire (institutionnel) et le développement économique de notre pays.

Après quatre rounds plutôt techniques, le Maroc souhaite faire du 5^{ème} round, une rencontre d'état des lieux, de visibilité et de transparence. Pour s'y préparer, cinq études d'accompagnement des négociateurs seront incessamment lancées, afin de constituer un avis scientifique des experts sur un accord aussi important.

Dans le cadre du processus PanEuromed pour la révision des règles d'origine, la partie marocaine a demandé une intervention de la France afin de retarder l'échéance de fin 2014 pour la ratification de la Convention PanEuromed sur les règles d'origine (le Maroc est dans un processus de pré ratification au niveau du SGG).

La réunion a traité aussi de la baisse des exportations françaises vers le Maroc pour la 2^{ème} année consécutive (2012 et 2013) et la nécessité pour la France de chercher de nouveaux ressorts et leviers pour renforcer sa coopération économique avec le Maroc. Au début de 2014, les échanges signalent un redressement et une stabilisation en faveur de la France par rapport à 2013, où la France s'est classée 2^{ème} importateur (devant l'Espagne). La diversification des exportations marocaines vers la France (pièces de rechange, semi produits...) signale aussi un développement et un retour à la normale.

Par ailleurs, UbiFrance (l'Agence française pour le développement international des entreprises) souhaite profiter de l'expertise de Maroc Export en Afrique, notamment les 19 marchés visités par les sept caravanes organisées jusqu'ici par les autorités marocaines. Une mission conjointe UbiFrance-Maroc Export est en préparation pour le Brésil.

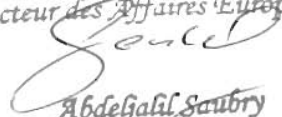
Au cours de cette année, le Maroc et la France signeront une convention bilatérale en matière de lutte contre la contrefaçon.

Lors de cette réunion, Maroc Export, l'AMDI, la Chambre française de commerce du Maroc à Casablanca, et le Directeur Général de Maroc Aviation (filiale d'Airbus Groupe), Bruno IGOUENC, ont présenté leurs bilans respectifs de coopération maroco-française.

La réunion a traité des thèmes ci-après :

- La mise en œuvre des recommandations de la 1^{ère} réunion du groupe de travail (**Paris, le 20 septembre 2013**)
- Commerce et Investissements : moyens à mettre en œuvre pour dynamiser les échanges commerciaux et lever les difficultés entravant le commerce bilatéral (**présentation des « irritants commerciaux » par les deux parties**).
- Bilan de la coopération et actions à envisager entre Maroc Export et UbiFrance (MA).
- Actualité de la Chambre française de commerce et d'industrie à Casablanca.
- Présentation d'un cas concret d'investissement et de colocalisation par le DG de « Maroc Aviation » (**filiale d'Airbus Groupe**).
- Possibilités de partenariat entre l'AMDI et l'AFII (**Agence française des investissements internationaux**).
- Stratégie euro-méditerranéenne de lutte contre la contrefaçon.
- Politique commerciale (**ALECA, OMC : état de la mise en œuvre de l'Accord sur la Facilitation des échanges**).
- Relations régionales : UPM, priorités de coopération dans le cadre de la PEV et Maroc-UE, Processus PanEuroMed (**Convention régionale sur les règles d'origine**), mise en place du « 5+5 économie & commerce ».

P.J. : 01

L'Ambassadeur
Directeur des Affaires Européennes

Abdeljalil Saubry

Compte rendu

2^{ème} réunion du groupe de travail mixte maroco-français sur l'économie et le commerce

Mise en œuvre des recommandations de la 1^{ère} réunion : Suite à la 1^{ère} réunion, tenue le 20 septembre à Paris, des résultats concrets ont été relevés en termes de renforcement des échanges entre le CMPE (Maroc Export) et UbiFrance. A la conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Bali, la concertation bilatérale entre la France et le Maroc (coordonateur du Groupe africain) a influé sur les négociations. Au niveau régional, un appui français dédié au Maroc au sein de l'UE et dans le cadre de l'ALECA, a favorisé l'adoption de l'enveloppe au titre de 2014-2017.

Commerce et Investissements : Sachant que 65% des investissements français au Maroc sont présents dans l'industrie, le « Plan d'accélération industrielle » représente une aubaine pour diversifier les actions de la France.

UbiFrance demeure un relais important pour Maroc Export, vu que cet établissement public est implanté dans tous les pays du monde et il maîtrise plus d'une centaine de marchés. En février 2014, UbiFrance a servi de relais commercial et informationnel pour Maroc Export lors d'un Forum d'affaires en Roumanie (où tous les pays du Sud Est de l'Europe étaient présents).

Stratégie euro-méditerranéenne de lutte contre la contrefaçon : La collaboration maroco-française, qualifiée de très forte en matière de lutte contre la contrefaçon, sera sanctionnée au cours de 2014 par la signature d'une convention bilatérale. Les deux pays se préparent pour la conférence internationale sur la lutte contre la contrefaçon (en Italie/novembre 2014) ; la 1^{ère} ayant été abritée par le Maroc en 2009.

La politique commerciale : Pour le Maroc, le 4^{ème} round de négociations sur l'ALECA à Bruxelles a été très positif, bien qu'il ait été entaché par la question de la tomate.

Relations régionales : la partie française a fait valoir la mobilisation de la France au niveau de l'UE en faveur du Maroc et de la Méditerranée de manière globale (l'enveloppe financière pour le volet normatif). En matière de coopération technique, une série de jumelages sont terminés (activités de normalisation, efficacité énergétique...) et en septembre 2014, un jumelage sera conclu entre les Inspections Générales en France et au Maroc.

L'Union Pour la Méditerranée : En septembre 2014, une réunion ministérielle du Commerce sera organisée à Bruxelles (Forum d'affaires).